



Terrain+maison+frais notaire

Par **sabine**, le **03/12/2009** à **09:33**

Bonjour,

j'ai un petit problème à régler mais je ne sais pas par où commencer, voilà je voulais faire construire une maison avec mon mari, et nous avons pris comme constructeur les maisons castor le conseiller nous a fait **miroiter** comme quoi ça allait passer sans problème. Alors nous avons cherché un terrain et nous en avons trouvé un nous sommes allés chez le notaire pour signer les papiers et nous avons eu rendez-vous le 30 novembre 2009 pour signer les papiers définitifs, mais maintenant le crédit immobilier de l'ens nous avez fait une simulation de crédit au mois de septembre et nous n'avons toujours pas de nouvelle depuis notre banque nous a dit qu'il ne fallait pas faire ce crédit car nous ne savons pas rembourser mais comme nous avons signé avec le notaire et que la date est dépassée je vous demande comment nous devons faire pour ce dépatraillé de tout ça parce que si les maisons castor ne nous ont pas poussés à faire ceci nous n'aurons jamais fait un truc pareil en sachant que nous avons 4 enfants derrière nous. Je vous remercie d'avance.

Par **fabienne034**, le **03/12/2009** à **09:40**

BONJOUR,

Ce n'est pas très compliqué, vous invoquez la clause de réserve de crédit que le notaire a dû vous faire signer

pour tout savoir sur la vente immobilière et le compromis de vente

<http://www.fbIs.net/jurifrance.htm>

Par **sabine**, le **03/12/2009** à **11:48**

merci pour votre réponse je voulais vous demander aussi si j'ai le droit d'arreter en envoyant des lettre recommander avec accuse réception aux crédit immo et qu'il m'envoie un refus de prêt parcequ'il a mis trop longtemp pour mon crédit. merci d'avance.